

La COP 21 s'achève sur un accord «historique»

Par [Christian Losson](#) , [Isabelle Hanne](#) et [Coralie Schaub](#) — 12 décembre 2015 à 17:27



Après l'adoption de l'accord, samedi soir au Bourget. Photo Laurent Troude pour Libération

Après 12 jours de marathon, 4 ans de négociations, les 196 «parties» de la Convention climat ont accouché d'un texte, certes imparfait, mais sans précédent.

- La COP 21 s'achève sur un accord «historique»

«Je ne vois pas d'objection dans la salle. Je déclare l'accord de Paris pour le climat adopté.» Après avoir égrené les formulations techniques d'usage, Laurent Fabius, très ému, a abattu son maillet sur le pupitre. *«On me dit qu'il faut que je tape avec le marteau. C'est un petit marteau, mais je pense qu'il peut faire de grandes choses»*, dira-t-il plus tard. Le ministre français des Affaires étrangères et président de la 21^e conférence climat de l'Onu a ainsi scellé ce samedi soir 12 décembre un accord, certes imparfait, plein de trous, mais sans précédent pour lutter contre le réchauffement, dont la vitesse inédite menace l'humanité de catastrophes climatiques. Un accord certes en très grande partie non contraignant, mais qui lie désormais les 196 parties (195 pays plus l'Union européenne) signataires de la Convention climat des Nations unies (CCNUCC).

La communauté internationale s'engage notamment à limiter la hausse de la température moyenne du globe *«bien en deçà de 2°C»* et à *«poursuivre les efforts pour limiter la hausse de la température à 1,5°C»*. L'objectif du 2°C par rapport à l'ère préindustrielle avait été acté en 2009 à Copenhague, mais la COP15 s'était soldée par un fiasco retentissant dont l'ombre a, jusqu'au bout, plané sur la Conférence du Bourget. Un flottement a notamment eu lieu jusqu'à quelques minutes avant l'adoption de l'accord autour d'un «shall» (doivent) dont les Etats-Unis ne voulaient pas, leur préférant un «should» (devraient). *«Les pays développés doivent montrer la voie en assumant des objectifs de réductions des émissions»*, précisait le texte, mais la délégation américaine a lutté jusqu'au bout pour que le conditionnel réapparaisse...

Une fois levé l'ultime blocage, les 1 900 délégués présents dans la salle ont applaudi longuement le deal, saluant tous au passage le travail de la présidence française. «La France a galvanisé la communauté internationale», a notamment loué John Kerry, le secrétaire d'Etat américain. «Une base solide, un grand pas en avant pour les pays en développement», a salué l'Afrique du sud au nom du G77+la Chine (groupe de 133 pays en développement). «Cet accord n'est pas parfait, un certain nombre de domaines doivent être améliorés, a ajouté la Chine. Mais nous avons fait des progrès historiques.»

Plancher et équité

Les organisations de la société civile (think tanks, ONG environnementalistes, de développement, syndicats, etc.) ont salué l'existence d'une avancée, un cadre *«robuste»* pour aller de l'avant dans la lutte contre le changement climatique. Les 100 milliards de dollars que les pays du Nord doivent verser aux pays du Sud pour faire face aux impacts du dérèglement climatique, inscrits dans la partie *«décisions»* de la COP (et non dans l'accord de Paris), sont définis comme un *«plancher»*. Le texte vise le maintien des températures *«bien en deçà de 2°C»* et incite à *«poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C au-dessus des niveaux pré-industriels»*.

Il rappelle que les efforts doivent être faits sur la base de *«l'équité»*, selon le principe des *«responsabilités communes mais différenciées»* chères aux pays en développement. Il met en place des cycles de révision des ambitions des Etats en matière de réduction des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique, tous les cinq ans. Dont la première révision, en 2020, semble bien tardive pour beaucoup d'observateurs, alors que la compilation des contributions nationales des Etats (INDCs) met la planète sur une trajectoire de +3°C.

Zones floues

L'accord de Paris comporte un certain nombre de zones floues et un manque d'ambition sur les moyens mis en œuvre. Les cycles de révision réguliers des niveaux et mécanismes de financements ont en effet disparu dans ce nouveau texte. *«Ça empêche d'avoir de la prévisibilité sur le long terme»*, explique Armelle Lecomte, d'Oxfam. Les pertes et préjudices, poussés par les pays les plus vulnérables, sont inscrits dans l'accord, mais le texte exclut toute *«responsabilité et compensation»* des pays du Nord pour les préjudices subis par les pays du Sud (érosion côtière, désertification...).

«C'est un accord décisif, qui va bien bien plus loin que le plus petit dénominateur commun», affirme néanmoins Thomas Spencer, directeur du programme climat à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), qui a salué le *«courage et la compétence technique de la présidence française»*. *«Ce projet d'accord est une bonne base pour les 10 ans à venir, mais il faut le compléter sur certains points»*, ajoute ainsi Matthieu Orphelin, porte-parole de la Fondation Nicolas Hulot. Il *«reconnaît la réalité et l'ampleur de la menace que représente le changement climatique, mais ne nous emmène qu'à mi-chemin»*, dit, de son côté, Sharan Burrow, la secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale.

Objectif de long terme

«Le verre est aux trois-quarts plein», résume Pascal Canfin, expert au World Resources Institute, ravi de voir que le texte définisse enfin un objectif de long terme pour les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le deal prévoit un objectif de *«zéro émission nette»*, grâce à un équilibre entre gaz émis et gaz absorbés par les *«puits de carbone»* (forêts, océans, techniques de capture et stockage du carbone). Et ce *«dans la seconde moitié de ce siècle»*. *«Il y a deux ans c'était encore une utopie !»*, poursuit Canfin, pour qui *«cet objectif de long terme est un signal fort et très important en direction des investisseurs. C'est là le tournant»*.

Un tournant par ailleurs très critiqué par Jesse Bragg, de l'ONG Corporate Accountability International : *«Cette notion de zéro émission nette est une victoire de l'industrie des énergies fossiles, car elle laisse la possibilité d'émettre du carbone tant que celui-ci est capturé et stocké ou que la géoingénierie est employée. Or ces techniques ne sont pas au point. La notion de "zéro émission" tout court aurait été meilleure»*. La société civile poussait d'ailleurs pour l'inscription de la sortie des énergies fossiles, et pour un objectif 100% renouvelables en 2050 - on en est loin. Autre victoire des lobbies : le texte ne comporte aucune mention des émissions de gaz à effet de serre de l'aviation et du transport maritime international, qui représentent pourtant à eux seuls 8% des émissions mondiales.

A lire aussi [Transports : Circulez, y a rien à voir](#)

Gouvernance climat

La plupart des observateurs l'assurent : l'accord de Paris aura sauvegardé un certain idéal du multilatéralisme. *«Les 195 Etats de la planète sont d'accord pour maintenir un cadre international et multilatéral – bien que très affaibli – de "gouvernance du climat"»*, note Attac. Qui déplore que la version présentée de l'accord de Paris tranche *«en faveur des options les plus conservatrices et les moins ambitieuses qui étaient présentes dans le texte de négociation»*.

L'accord de Paris sera «un point de départ indispensable, mais insuffisant pour répondre aux changements climatiques, estime Célia Gautier, du Réseau action climat. Car si on ne va pas plus loin, on foncera directement dans le mur». Le WWF, par la voix de Pierre Cannet, parle, lui, «d'un plan de travail plutôt qu'un plan d'action». En attendant, «cela met en place un nouveau régime de gouvernance, avance Yannick Jadot, eurodéputé EE-LV. Il est certes très mou du point de vue du droit, des contraintes, mais en même temps, il acte un monde où la société civile, les citoyens, les collectivités, les entreprises pro-climat peuvent jouer un rôle majeur à côté des Etats».

A lire aussi [Enquête sur la diplomatie climatique du binôme Hollande-Fabius](#)